



LES MOUVEMENTS NATIONALISTES TURCS EN FRANCE

Note de Synthèse
DCRI/2012 – SSREF 0123/12



DIFFUSION RESTREINTE

Note de Synthèse
DCRI/2012 – SSREF 0123/12



DIFFUSION RESTREINTE

Note de Synthèse
DCRI/2012 – SSREF 0123/12

Les mouvements nationalistes turcs en France.....	5
La Fédération des Turcs de France	5
L'Association pour la pensée d'Atatürk et le Comité Talât Pacha.....	10
Radio MIT.....	12
Le Centre Culturel Anatolie, Ataturque et M. Rachid Nekkaz	13
Appréciation synthétique	14
Pièce n°1 - Dépôt de déclaration de manifestation du 21-01-2012	15
Pièce n°2 - Appel à manifester de la Fédération des Turcs de France	16
Pièce n°3 - Appel à manifester du CCAFT du 21-01-2012	17
Pièce n°4 - Appel à manifester de l'Association pour la pensée d'Atatürk 21-01-2012.....	18
Pièce n°4 - La Fédération des Turcs de France et ses membres dirigeants.....	19



DIFFUSION RESTREINTE

Note de Synthèse
DCRI/2012 – SSREF 0123/12

Les mouvements nationalistes turcs en France

Eléments sur une nébuleuse extrémiste investissant le territoire national

Le projet de loi pénalisant la négation des génocides a fait l'objet d'une vive contestation de la part des ressortissants turcs – naturalisés ou non – présents sur le territoire national. L'objet de leur ressentiment est la pénalisation de la négation du génocide des Arméniens, négation qui semble constituer le socle identitaire de leur communauté.

Très officiellement les manifestations du 22 décembre 2011 et du 21 janvier 2012 ont été organisées par la Fédération des Turcs de France dont le siège est situé à Pantin comme l'atteste la pièce annexée n°1. Cependant les différents tracts diffusés (pièces N°2, 3 et 4) font apparaître d'autres numéros de téléphone et d'autres organisations dont le Comité de Coordination des Associations Franco-Turques, officiellement situé à Vaulx-en-Velin en banlieue lyonnaise et l'Association pour la Pensée d'Atatürk également située dans le Rhône. On note également une forte implication du Centre Culturel Anatolie situé à Paris et de deux média turc diffusant en France ou sur le sol français : Turquie-news et RadioMIT [note : MIT est le sigle de nos collègues turcs – prévoir une prise de contact avec eux].

La Fédération des Turcs de France

La Fédération des Turcs de France est la branche française d'une organisation paneuropéenne qui n'a absolument pas le caractère fédératif que son nom laisse supposer. Il s'agit en vérité de la couverture des seuls Loups-Gris, organisation nationaliste parfois violente. Leur site Internet¹ avec Alparslan Türkeş, le fondateur du Parti d'Action Nationaliste en majesté entre Atatürk et Devlet Bahçeli, le leader actuel du mouvement ne laisse aucun doute sur la question.

Le mouvement européen est présidé par M. Cemal Çetin, résidant en Allemagne. M. Çetin était présent à la manifestation de décembre en compagnie d'un important contingent de personnes venues de pays limitrophes comme l'atteste la bannière de la confédération des Turcs d'Europe. A ses côtés, M. Nihat Bozdoğan (cravate bleue), président de la Fédération des Turcs de France



M. Cemal Çetin à droite sur la photo
en compagnie de M. Nihat Bozdoğan (cravate bleue)



La bannière de la confédération des Turcs d'Europe

¹ <http://www.fransaturkfederasyonu.com>

On note également la présence de M. Midhat Öztürk, le représentant de la branche anversoise de l'organisation paneuropéenne, de M. « Dadaloglu » Aytekin Kiraç, le représentant strasbourgeois ainsi que celle de M. Muhammed Aksoy, le président de l'organisation des jeunes « idéalistes » (ülkücükler) belges.



M. Cemal Çetin et M. Midhat Öztürk (Anvers)



D'autres figures connues de la mouvance
MM. Ilhan Oran, Ali Turan et Ayan Sahan (Colmar)



L'arrivée de M. Aytekin Kiraç, responsable de la
branche strasbourgeoise avec M. Cemal Çetin



Au premier plan, M. Muhammed Aksoy, des jeunes
idéalistes belges devant MM. Kocabey et Nacak



Les leaders interviewés par la presse turque : à gauche, Nihat Bozdogan ; à droite Mme Ersan Tastan.
Derrière eux, plusieurs leaders connus de l'organisation dont le trésorier M. Gezici.

Au niveau français, les principaux meneurs ont été interviewés par la presse turque. Si certains n'ont pas encore été identifiés, plusieurs personnes en vue sont parfaitement connues de nos services : On peut prendre par exemple le cas emblématique de Mme Ülkü Cüm (Ülkü Akca), sorte d'égérie du mouvement et surtout de sa tante, Mme Ersan Ertugrul Tastan.



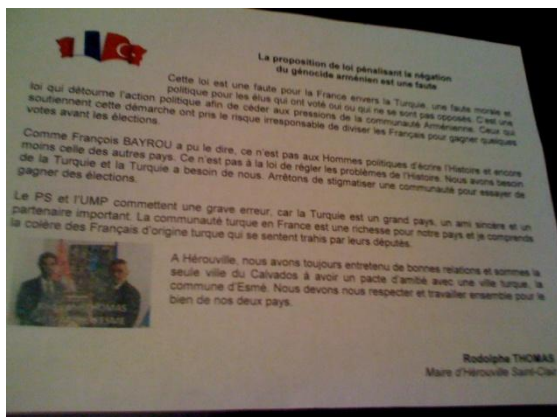
*Mme Tastan, Maire adjointe d'Hérouville arbore dans certaines circonstances
le signe de reconnaissance des Loups Gris (à droite en compagnie de Mme Cüm le 21-12-2012)*

Mme Ersan Tastan, également connue sous le prénom de Fadimé (Fatima), est née en 1969 et habite Hérouville Saint-Clair dans la banlieue de Rouen où elle est adjointe au maire en charge de la jeunesse et de la prévention. Elle est également la responsable des Loups Gris locaux, une appartenance dont elle ne fait pas mystère. Elle est mariée à Tayfur Tastan, également connu comme Loup Gris notoire.



De gauche à droite, M. Cüneyt Altundağ, responsable des Loups Gris de Nantes et sa maman, Ersan et Tayfur Tastan, leurs amis Mlle Ülkü Cüm et M. Avni Akca (kermesse ultranationaliste de Nantes 9-12-2011)

A cet égard, il est absolument notable que le Maire d'Hérouville soit apparemment très informé des activités parallèles de Mme Tastan et qu'il les cautionne même dans une certaine mesure, sans doute par clientélisme électorale.



Le soutien explicite de M. Rodolphe Thomas, maire d'Hérouville à la Fédération des Turcs de France. M. Rodolphe Thomas et son adjoint M. Philippe Lailier parmi des membres de la FTF dont M. Tastan.

Il serait long et fastidieux de présenter l'ensemble des responsables locaux des Loups Gris dont les profils sont singulièrement monotones. On trouvera en annexe un schéma synoptique des principaux responsables assortis de leurs photos. Il est cependant important de noter la connexion de la Fédération avec des éléments venus de l'étranger et, parmi eux, avec des anciens des services spéciaux turcs.

Pour continuer par exemple avec le couple Tastan, il apparaît peu après la manifestation de janvier 2012 dans un café proche du Sénat en intimité avec M. Yusuf Ziya Arpacik. Or M. Arpacik est un paramilitaire qui a été impliqué dans de nombreuses opérations troubles menées directement ou indirectement par la Turquie dont la biographie mérite en soi d'être rapportée :



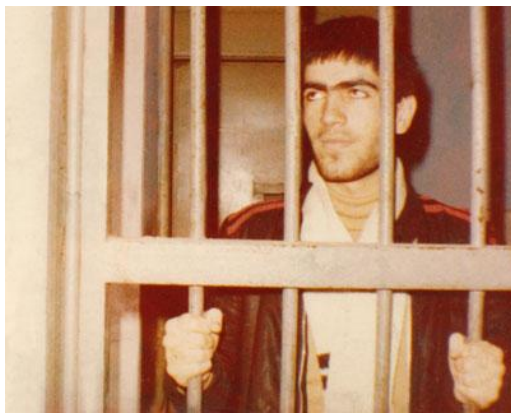
Le couple Tastan avec Yusuf Ziya Arpacik. Mme Tastan avait des béquilles ce jour-là.

Né en 1958 à Erzurum, M. Arpacik est étudiant à la faculté d'Histoire de l'Université d'Istanbul lorsqu'il entre dans le mouvement des foyers idéalistes (*Ülkü Ocakları*) en 1978. En 1980, juste avant le coup d'état, il prend part aux combats dans les rangs des forces nationalistes. Condamné à 10 ans de prison, il s'enfuit à deux reprises. Sorti de prison il organise divers attentats contre les « ennemis des Turcs » dans plusieurs pays étrangers. Il a été quelques temps, le garde du corps personnel de Alparslan Türkeş, le fondateur du MHP (parti d'action nationaliste – la principale formation d'extrême droite turque).

En 1992, se considérant comme un *fedai* (sacrifié) de l'Etat profond (*devrim devlet*), partisan de la « guerre sainte » pour le compte du « monde turc », M. Arpacik part se battre en tant que volontaire contre les Arméniens du Karabakh. En 2003, à la faveur de la guerre d'Irak, on le retrouve comme lieutenant-colonel à Kirkouk qui sera quelques temps le centre de ralliement des ultranationalistes turcs. C'est de là qu'il

organise la « défense » des Turkmènes contre les forces américaines qui entendaient livrer le pouvoir local aux Kurdes. Son expérience de combattant très admirée et respectée de la mouvance idéaliste lui vaut le titre de Yusuf Hodja (Hoca). Il écrit également plusieurs livres dont *Kar Firtinasi* (Tempête de Neige) où il a décrit la guerre du Karabagh vue du côté azéri (de 1992 à 1994).

Lorsqu'éclate l'affaire Ergenekon en Turquie (2007), Il est d'abord cité parmi les témoins secrets de l'affaire. A cette occasion, Osman Yildirim, le principal accusé de l'attentat contre le Conseil d'Etat de 2006 déclare que Yusuf Ziya Arpacik était parmi les organisateurs de cet attentat avec le colonel Muzaffer Tekin. Lors de son interrogatoire, Mehmet Eymür, l'ex-président de la lutte anti-terroriste turc, affirmera que le « guerrier nationaliste » Arpacik était l'un des hommes de main du général Veli Küçük sur Kirkouk.



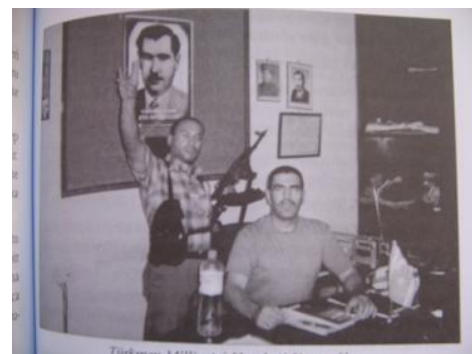
En prison après les violences nationalistes



dans la rubrique « faits divers » des journaux



En compagnie du « basbug » Alparslan Turkes



assis en un lieu non identifié



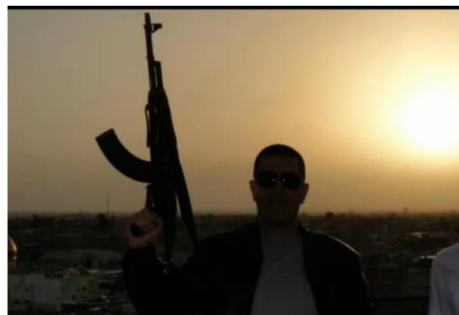
Dans les forces d'Azerbaïdjan



contre les Arméniens du Karabakh



A Kirkouk en Irak



A Kirkouk en Irak

*Ces deux dernières images sont extraites
de la vidéo <http://www.vindir.net/yusuf-ziya-arpacik-hq--319949.html>*

Mis sur écoute téléphonique en janvier 2010 par la section de la lutte anti-terroriste de la Sécurité d'Istanbul, il sera finalement mis en garde à vue en compagnie de MM. Erdem Karakoç et de Mehmet Tasdelen pour fondation et appartenance à une organisation terroriste.

L'Association pour la pensée d'Atatürk et le Comité Talât Pacha

L'Association pour la Pensée d'Atatürk et le Comité Talât Pacha sont deux structures que nous connaissons pour l'instant moins bien que la Fédération des Turcs de France, notamment parce qu'elles semblent moins implantées sur le territoire national et parce que leur mode d'action est moins outrancier. Elles n'en sont pas moins nationalistes mais sont sans doute plus moins « populaires » et plus « intellectuelles ».

L'Association pour la Pensée d'Atatürk (Atatürkçü Düşünce Derneği - ADD) est – comme son nom l'indique – entièrement dévouée à glorifier le fondateur de la Turquie moderne, la réflexion qui l'a inspirée et ses hauts faits d'armes. Le Comité Talât Pacha semble avoir été créé au plus haut niveau de l'Etat turc tout spécialement afin de nier le génocide des Arméniens. L'un des membres les plus en vue de ce comité est M. Dogu Perincek, qui a été condamné en Suisse pour avoir publiquement nié ce génocide (une pénalisation que la législation suisse permet déjà). La situation actuelle du comité n'est pas claire pour nous : suite à la prise de pouvoir par les islamistes en Turquie, certains hauts responsables « laïcs » (c'est-à-dire kémalistes) ont été inculpés et incarcérés. C'est le cas de M. Perinçek. Néanmoins, il semble que pour des « causes nationales », telles que la négation du génocide arménien ou la lutte contre les mouvements kurdes, le comité puisse toujours être mobilisé dans le cadre d'une « Union Sacrée ». Nous tenterons ultérieurement d'éclaircir ce point mais il est clair que les accents « anti-impérialistes » que prennent les revendications négationnistes du Comité Talât Pacha doivent beaucoup à M. Perinçek et au Parti des Travailleurs (*İşçi Partisi*) qu'il entend représenter.

Quoiqu'il en soit, et l'Association pour la Pensée d'Atatürk, et le Comité Talât Pacha étaient présents sur le territoire national lors des manifestations de décembre devant l'Assemblée Nationale et de janvier devant le Sénat. Des membres de l'Association pour la Pensée d'Atatürk venaient de Belgique comme nous l'ont indiqué sur photos nos collègues belges. On recense par exemple des personnes telles que M. Erdoğan Öztemur, le leader belge de l'organisation, ou MM. Ahmet Aytac, Mahir Pala, Recep Tuncer Sarı ou Ümit Ağca. La pièce n°4 ci-annexée indique néanmoins une branche française de l'organisation ce qui est confirmé par nos propres informations et photographies.



Des membres belges de l'Association pour la Pensée d'Atatürk avec un drapeau azerbäidjanais en janvier en route vers le Sénat. De g. à d. (flèches), on note MM. Ahmet Aytac, Recep Tuncer Sari et Erdoğan Öztemur.



Des membres parisiens de l'Association pour la Pensée d'Atatürk lors de la manifestation devant l'Assemblée Nationale en décembre. De g. à d., MM. Mehmet Solma, Orhan Özkaraca, Habip Hamza Erdem, Ali Riza Tasdelen, Hüseyin Yıldız Cot et son épouse (derrière) Dondu Cot, Mehmet Karakoç, Mehmet Baskurt et Perice Alper.

En dépit de probables divergences idéologiques, on note une certaine connivence entre le comité Talât Pacha (contenant des éléments gauchistes), l'Association pour la Pensée d'Atatürk (kémaliste) et les Loups Gris (d'extrême droite) comme l'attestent certaines photos. En particulier, la porosité entre le comité Talât Pacha et l'Association pour la Pensée d'Atatürk semble assez importante puisque des éléments comme Habip Hamza Erdem semble appartenir tantôt à l'un et tantôt à l'autre.



M. Habip Hamza Erdem (casquette) en tant de représentant parisien de l'Association de la Pensée d'Atatürk (photo de g.) accompagnait (photo de d.) devant le Sénat M. Cüneyt Akalın (lunettes, moustaches), haut responsable du Comité Talât Pacha venu spécialement d'Istanbul et M. Beyhan Yildirim (écharpe rouge), président de l'Union de la jeunesse turque d'Allemagne.



M. Ahmet Aytac (ADD) en bonne intelligence avec MM. Yusuf Ziya Arpacik et Orhan Coskun (FTF)

Radio MIT

Radio MIT (Made In Turkey) est une radio communautaire turque qui a joué un rôle éminent dans l'appel à la mobilisation contre la loi pénalisant le négationnisme. Il s'agit d'une petite structure basée à Lyon et animé par une petite équipe de militant également nationalistes. A cet égard, on doit noter une assez grande proximité entre RadioMIT et la Fédération des Turcs de France quoique cette dernière affiche sans doute ses positions de manière trop outrancière pour une radio en quête de respectabilité. Il est d'ailleurs probable que le jeu de mot sur l'acronyme de cette radio (MIT est le nom des services secrets turcs) soit tous sauf fortuit. Si cette radio était effectivement pilotée par nos collègues [vérification demandée à nos services], cela signifierait que le MIT emploie divers outils pour graduer la communication de la Turquie : la Fédération des Turcs de France pour les opérations outrancières, radioMIT pour le lobbying en douceur.

Cette possibilité est accréditée par la connivence assez forte entre certains opérateurs de radioMIT et le site www.turquie-news.fr. Ce dernier site est officieusement animé par un de nos honorables correspondants. A notre demande, notre correspondant pratique une forme de lobbying assez bien documenté qui trahit sa formation d'historien, une formation qu'il parfait au contact des milieux turcs : il effectue actuellement un stage au sein d'une officine nationaliste à Ankara. Son action nous permet à la

fois de mieux connaître les modalités d'actions de nos collègues turcs et les modalités de réactions de leurs opposants en France (Arméniens, Kurdes, ...)².

Les fondateurs et principaux animateurs identifiés de radioMIT sont MM. Mathieu (Muhammet) Akyuz et M. Halil Ibrahim Üstündag. Il faut noter que cette radio dispose d'autres personnels et que l'ampleur de ses moyens logistiques renforce l'idée qu'elle bénéficie de financements institutionnels. Nous enquêtons actuellement sur ses soutiens.



De gauche à droite, MM. Gökhan Mert, Mathieu Akyuz et Halil Ibrahim Üstündag.

Le Centre Culturel Anatolie, Ataturque et M. Rachid Nekkaz

Le centre culturel est la vitrine présentable de la manifestation. On note en effet une claire répartition des rôles : si les vrais leaders – ceux qui donnent des interviews à la presse turque – et le service d'ordre appartiennent aux Loups Gris, celui qui prend la parole en public et en français est le président du Centre Culturel Anatolie, M. Demir Önger. M. Önger est parisien et cardiologue de formation. Il est semble-t-il proche des radicaux de gauche pour lesquels il a été candidat aux dernières élections européennes. Le Centre Culturel Anatolie a été créé en 1984 et – comme son nom l'indique – s'occupe essentiellement de promotion de la culture turque. Il est tout à fait notable qu'au moment des manifestations, le Centre Culturel pourtant en pointe n'ait pas manifesté cet événement sur son site Internet, ce qui semble attester d'une volonté de dissimulation ou, pour le moins, de discrétion. Il faut noter également que – dans le cadre de l'examen du projet de loi sur le génocide arménien – M. Önger a fait partie des personnalités auditionnées par le Sénat. Les personnes présentes ont fait part de sa grande proximité avec un intellectuel français connu, M. Pierre Nora, et des témoignages marqués d'affection de ce dernier pour M. Önger. Nous enquêtons actuellement pour vérifier les liens de M. Nora avec les milieux turcs.

A côté de M. Önger – mais plus en retrait, l'association Ataturque a également relayé la manifestation. Dans le temps imparti, nous avons peu enquêté sur Ataturque mais nous savons que cette association est animée par M. Murat Erpuyan, interprète domicilié à Nancy. Nous continuons notre enquête sur cette association mais elle a – semble-t-il – joué un rôle mineur dans l'organisation des événements car ses

² Dans le cadre de nos accords avec Tel-Aviv, notre honorable correspondant fournit également un certain travail pour le compte de nos collègues israéliens, notamment à propos de leur connaissance des milieux azéris vis-à-vis de leur préoccupation iranienne.

positions apparaissent sans doute comme trop modérées aux yeux d'une communauté dans l'ensemble très nationaliste.



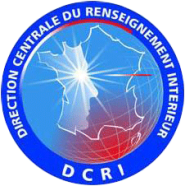
De gauche à droite, MM. Demir Önger, Murat Erpuyan (lunettes) et Rachid Nekkaz lors de la manifestation, tout trois photographiés en janvier devant le Sénat.

Enfin, la manifestation de janvier 2012 devant le Sénat a mis en évidence la collusion entre ces diverses factions turques et l'agitateur Rachid Nekkaz. M. Rachid Nekkaz est un individu controversé sachant opportunément s'emparer de diverses causes pour assurer sa propre promotion. On l'a successivement vu être candidats aux municipales à Orly, défendre la cause des Roms, se rapprocher du PS ou offrir de payer l'amende des femmes portant le voile intégrale suite à l'interdiction légale de cette tenue. Après être allé en Turquie (13 janvier) exhorter le gouvernement turc à voter une loi sur le « génocide algérien », M. Nekkaz apparaît dans la manifestation du 21 janvier pour proposer de payer les futures amendes de ceux qui nieront l'existence du génocide arménien, si la loi est votée, comme il l'avait proposé pour prendre en charge les amendes des femmes voilées.

Appréciation synthétique

L'analyse rapide effectuée à partir des deux grandes manifestations turques de décembre 2011 et janvier 2012 et à partir d'éléments antérieurement en notre possession fait apparaître que :

- Les communautés turques de France et d'Europe sont étroitement structurées par des organisations qui, pour être différentes dans leur nature et leur fonction, savent faire cause commune à certaines occasions sur des thèmes considérés comme d'intérêt « national » (indépendamment du fait que les communautés comprennent à la fois des citoyens français ou européens d'origine turque ou des citoyens turcs présents sur le territoire européen),
- Ces organisations sont facilement et directement mobilisables par les services turcs, agissant eux-mêmes sur instruction gouvernementale (ce qui nous a été confirmé par nos contacts à Ankara),
- Dans certains cas, cette allégeance d'une communauté large, structurée et disposant de moyens financiers fournis par un Etat tiers peut poser problème en termes de sécurité publique, notamment mais pas uniquement pour nos concitoyens d'origine arménienne,
- La tolérance de certains responsables politiques français pose question à cet égard,
- L'élément nationaliste est prépondérant dans la mobilisation de ces communautés turques bien que la présence de M. Nekkaz mais également d'éléments du Milli Görüs attestent du poids du facteur religieux.



Pièce n°1 - Dépôt de déclaration de manifestation du 21-01-2012

Sous Direction de l'Ordre Public de l'Agglomération Parisienne

DEPOT d'une DECLARATION de MANIFESTATION

En application du décret-loi du 23 octobre 1935, les cortèges, défilés, rassemblements de personnes et toute manifestation sur la voie publique sont soumis à l'obligation d'une déclaration préalable auprès du Préfet de Police.

En application de l'article 431-9 du code pénal, constitue le **délit de manifestation illicite**, puni de six mois d'emprisonnement et de 7.500 euros d'amende, le fait:

1° D'avoir organisé sur la voie publique une manifestation n'ayant pas fait l'objet d'une déclaration préalable dans les conditions fixées par la loi.

2° D'avoir organisé sur la voie publique une manifestation ayant été interdite dans les conditions fixées par la loi.

3° D'avoir établi une **déclaration incomplète ou inexacte**, de nature à tromper sur l'objet ou les conditions de la manifestation projetée.

Paris, le 19-01-2012

1 - Date 21/01/2012 et objet de la manifestation: Courtoisie de la pénalisation de la liberté d'expression

2 - Noms, Prénoms et Domicile des Organisateur: FRANSA TURK FEDERASYON
11 rue Scandinavie 93500 PANTIN 06-98-99-7668
07-60-75-14-53

3 - Heure 12:00 et lieu de rassemblement: Place Deufert Rocheveau

4 - Itinéraire du cortège: Départ Place Deufert Rocheveau, boulevard St Jacques (dans la direction), boulevard Auguste Blanqui (sens descendant), Place d'Alsace à Courbevoie jusqu'à l'avenue des Goblins, Avenue des Goblins, Boulevard du Port Royal, Avenue de l'Observatoire, Boulevard St Michel, Place Edouard Beland et Rue de Médicus

Adresse E-mail des Organisateur: turkfederasyon@wanadoo.fr

5 - Heure 19:00 et lieu de dispersion: Rue de Médicus

6 - Observations particulières: 2 camions plateau de sonorisation
Baudroies et Affiches
Stationnement des cars: Avenue de l'Observatoire
Rue Guy Lussac
Présence d'un service d'ordre de 150 personnes

" Les soussignés déclarent disposer des **moyens propres à assurer le caractère pacifique de cette manifestation** et s'engagent à prendre toutes dispositions pour en assurer le bon déroulement jusqu'à complète dispersion.

Ils reconnaissent la nécessité de **concilier l'exercice du droit de manifester avec le respect des autres libertés publiques** et s'engagent, en conséquence, à **limiter les nuisances sonores et préjudices** que pourraient subir riverains et professionnels du fait de cette manifestation.

Ils déclarent avoir pris connaissance, au verso, des lois et règlements relatifs à la participation délictueuse à une manifestation ou une réunion publique ou à un attroupement "

Une copie du présent, pour valoir récépissé, leur a été remise.

VISA DE L'AUTORITE DE POLICE
Pour le Directeur de l'Ordre Public et de la Circulation

" Lu et approuvé "
(Signature des organisateurs)

Lu et Approuvé

Pièce n°2 - Appel à manifester de la Fédération des Turcs de France



BÜYÜK YÜRÜYÜŞ

CİMG
FRANCE

FRANSA TÜRK FEDERASYON

FRANSA DİTİB
1984

ŞİMDİ BİRLİK ZAMANI

TARİHİNE HAKKINA GELECEĞİNE SAHİP ÇIK!

DIASPORA

Tarih: 21.01.2012 Cumartesi - Saat: 12:00-17:00
Yer : PLACE DENFERT ROCHEREAU au SENAT
İrtibat: 06 05 67 37 27 - 06 50 18 26 18 - 06 62 07 10 28

Pièce n°3 - Appel à manifester du CCAFT du 21-01-2012



BÜYÜK YÜRÜYÜŞ
GRANDE MANIFESTATION
ŞİMDİ BİRLİK ZAMANI
HAKKINA, TARİHİNE
GELECEĞİNE SAHİP ÇIK
IL EST TEMPS DE DÉFENDRE TES DROITS,
TON HISTOIRE ET TON AVENIR
LE 21 JANVIER 2012
DE : DENFERT ROCHEREAU AU : SENAT
DE : 12H00 À 17H00



Le comité de coordination des associations franco-turques
irtibat / contact : 06 62 07 10 28



DIFFUSION RESTREINTE

Note de Synthèse
DCRI/2012 – SSREF 0123/12

Pièce n°4 - Appel à manifester de l'Association pour la pensée d'Atatürk
21-01-2012



RHÔNE ATATÜRKÇÜ DÜŞÜNCE DERNEĞİ
L'ASSOCIATION DE LA PENSÉE D'ATATURK DU RHÔNE

**SOYKIRIM YAPMADIK
VATAN SAVUNDUK**

BÜYÜK YÜRÜYÜŞ

21 OCAK 2012

CUMARTESİ GÜNÜ

SAAT 11:00'DE

**Place Denfert-Rochereau
- Paris -**

Otobüs ile Paris'e gidiyoruz

**Kalkış tarihi: 21 Ocak 2012, Cumartesi
SAAT : 03:15**

La Gare de Villefranche sur Saône

**İrtibat telefonu
0033 631 31 86 08**



Pièce n°5 - La Fédération des Turcs de France et ses membres dirigeants

Président Nihat Bozdog



Vice-Président : Ali Turan



Vice-Président : Yakup Gezici



Secrétaire Général : Hilal Vural



Secrétaire Général Adjoint : Aslan Aydemir



Secrétaire Général Adjoint : Yusuf Kurudere



Trésorier : Orhan Coskun



Responsable de la Commission de Discipline Hacı Kuyumcu



Autres responsables européens

Confédération des Turcs d'Europe :

Cemal Çetin

Fédération des Turcs d'Allemagne :

Sentürk Dogruyol

Fédération des Turcs d'Autriche :

Ali Can

Fédération des Turcs du Danemark :

Ilhan Esen

Fédération des Turcs de Suisse :

Irfan Okutan

Fédération des Turcs de Belgique

Mithat Öztürk (Anvers) et Zeki Yarol (Louviers)

Fédération des Turcs de Hollande

Güven Isci